

MARSEILLE, 27-28 FÉVRIER 2023

“VINS DE PROVENCE EXPÉRIENCES” – LE RENDEZ-VOUS PROFESSIONNEL INCONTOURNABLE DÉDIÉ AUX VINS DE PROVENCE

La première édition de cet événement professionnel entièrement dédié aux Vins de Provence vise à consolider et à renforcer la dynamique de croissance des Vins de Provence sur les marchés, en France comme à l'international. Pour l'occasion, 600 grands acheteurs ou prescripteurs, français et étrangers, feront le déplacement à Marseille, lieu de cette première édition.



**INFORMATIONS &
INSCRIPTIONS - CLIQUER ICI -**

Réunis au Palais du Pharo, 200 vignerons et négociants couvrant les trois appellations des Vins de Provence, l'AOP Côtes de Provence, l'AOP Coteaux d'Aix-en-Provence et l'AOP Coteaux Varois en Provence, présenteront leurs vins, rosés mais aussi rouges et blancs, auprès d'un public constitué d'acheteurs du monde entier ainsi que de prescripteurs de haut niveau, journalistes spécialisés ou influenceurs reconnus.

Un rendez-vous international

“Vins de Provence Expériences” s'inscrit naturellement parmi les événements de stature internationale en adéquation avec le rayonnement aujourd'hui planétaire des Vins de Provence. Depuis cinq ans, l'export est en effet le premier débouché du vignoble. Conséquence, on attend des visiteurs venus de l'ensemble des grands marchés des Vins de Provence, comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, ainsi que des marchés émergents, comme l'Asie-Pacifique.

Des échanges de haut niveau

Des conférences, des masterclass et des tables rondes seront organisées pendant l'événement afin de faire de “Vins de Provence Expériences” un lieu également de formation et de débats. Les acheteurs et les prescripteurs seront notamment invités à découvrir la diversité des pro-fils de vins rosés ainsi que les caractéristiques propres aux différents terroirs des Vins de Provence. Les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux seront aus-si abordés.

Un événement immersif

Pendant les deux jours, les professionnels présents participeront à un programme riche en expériences avec des espaces de dégustation libre, des animations et activités autour du patrimoine de Provence et de sa richesse culturelle ainsi que des interludes gastronomiques orchestrés par des chefs de Provence. Ils seront également conviés à une soirée de prestige qui réunira, le lundi soir, acheteurs, prescripteurs et vignerons.

Romain Schalapa - rschalapa@provincewines.com
+33 (0)4 83 08 40 05 – www.vinsdeprovence.com



UNE SUCCESS STORY À L'ÉCHELLE MONDIALE

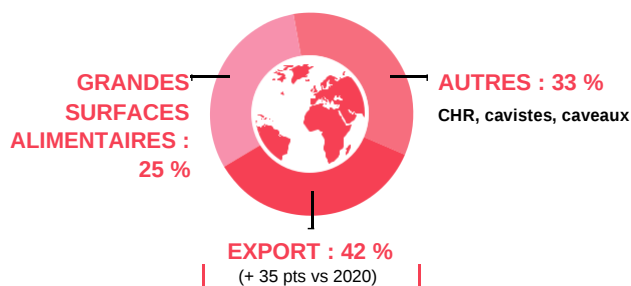
Le marché du rosé est un marché important dans le monde : **1 BOUTEILLE DE VIN CONSOMMÉE SUR 10**, à travers le monde, **EST UNE BOUTEILLE DE VIN ROSÉ**.

La consommation du rosé a progressé de plus de 20 % depuis 2002.

La Provence, spécialiste historique du vin rosé, pèse entre **40 % ET 45 % DES ROSÉS AOP FRANÇAIS**. Le vignoble des Vins de Provence est ainsi le premier vignoble français pour la production des vins rosés AOP.

Une **PROGRESSION** à l'export des Vins de Provence rosés de **64 % EN VOLUME ET DE 100 % EN VALEUR EN 5 ANS**.

La **RÉPARTITION** des canaux de distribution en 2021 (1 273 000 hl) :



TOP 3 des marchés export en 2021

1	ÉTATS-UNIS	2	ROYAUME-UNI	3	PAYS-BAS
163 889 hl		100 794 hl		33 401 hl	
€ 111 239 976		€ 64 757 323		€ 18 710 426	
Soit un équivalent de 21 851 906 bouteilles		Soit un équivalent de 13 439 200 bouteilles		Soit un équivalent de 4 453 412 bouteilles	

« En trente ans, le vignoble des Vins de Provence est devenu le vignoble de référence, dans le monde entier, dans la catégorie des vins rosés. Aujourd'hui, il est de notre devoir collectif de consolider notre position de vignoble référent mais aussi de soutenir la montée en gamme de nos vins, en rosé ainsi qu'en rouge et en blanc, en partant à la rencontre des grands acheteurs, des journalistes et des différents prescripteurs. "Vins de Provence Expériences" s'inscrit dans cette stratégie. »

Éric Pastorino, Président du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP)

VINS DE PROVENCE

Le vignoble des Vins de Provence couvre trois appellations d'origine contrôlée : l'AOP Côtes de Provence, l'AOP Coteaux d'Aix-en-Provence et l'AOP Coteaux Varois en Provence. Il s'étend ainsi sur 27 727 hectares de vignes, disséminés au pied ou sur les flancs des emblématiques massifs provençaux tels que la Sainte-Victoire, la Sainte-Baume, les Maures ou l'Estérel. Les rosés, qui représentent 91 % des volumes, en constituent la spécialité historique. www.vinsdeprovence.com

Romain Schalapa - rschalapa@provencewines.com
+33 (0)4 83 08 40 05 – www.vinsdeprovence.com